

# Fléac



Décembre 2008 - N° 197

## Contact



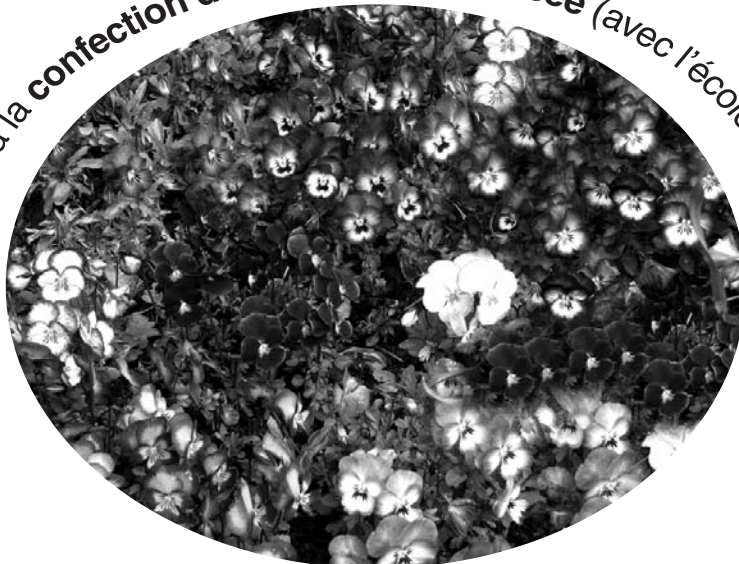
Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57  
E.mail : [mairiefleac@wanadoo.fr](mailto:mairiefleac@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.fleac.fr](http://www.fleac.fr)

**Vendredi 5 décembre 2008**

# TELETHON

# 2008

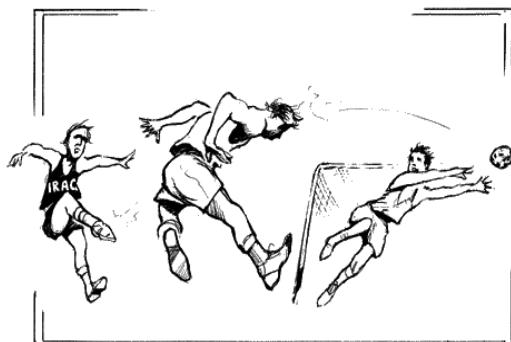
Participer à la confection d'un massif de pensée (avec l'école Maternelle)



**Samedi 6 décembre 2008**

Faites du sport : *Rendez-vous Salle des Sports*

**Football**



**Vélo**



**Randonnée**



(voir pages 6 et 7)

## AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

**L**e Conseil Municipal s'est réuni le **jeudi 23 octobre 2008. Il a adopté les décisions suivantes :**

### ■ **Décisions modificatives budgétaires concernant les opérations n°306 et 320 :**

Il s'agit de régularisation d'écriture concernant deux opérations d'investissement prévues au budget de l'exercice.

#### • **Opération N° 306 (Rue de Badoris) :**

La Commune a réalisé pour le compte du Conseil Général (en maîtrise d'ouvrage déléguée) les travaux de la rue de Badoris (CD 120) dont le paiement s'est échelonné entre 2005 et début 2008 pour un total de 452 468,92 € TTC.

Les mandatements ont été effectués sur un compte de classe 2 (travaux en cours d'immobilisation) au lieu d'un compte de classe 4 (travaux pour compte de tiers).

A l'issue des paiements, il a été demandé au percepteur une rectification afin que ces investissements figurent au patrimoine du Département, la Commune n'étant pas propriétaire de la voie.

Il est à noter que pour cette opération, la subvention du département pour l'ensemble de ces travaux n'est que de 180 000 €, le reste étant à charge de la commune.

#### • **Opération N° 320 (Boulangerie) :**

Elle vise à prendre acte dans la comptabilité, le fait que le projet de la «SCI Arômes» de construire une boulangerie à l'angle de la rue Nouvelle (RD 103) et de la RN 141 ne se fera pas. En conséquence, les travaux de sécurité et d'aménagement de son accès sur la RD 103, qui devaient être financés par le constructeur, ne se feront pas, eux non plus.

Il convient d'annuler le titre de recette de 29 900 € émis en 2007, lors de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme puisque c'était une des conditions assorties au permis de construire et de modifier en conséquence les dépenses de la section d'investissement pour annuler cette opération.

### ■ **Finances : fixation de la redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages publics de distribution de gaz**

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de

gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales.

GDF doit payer (comme EDF) une redevance aux Communes pour l'utilisation du sous-sol des rues communales pour le passage de ses canalisations.

Rappel: depuis plusieurs années, la Commune a renoncé aux redevances dues par ERDF au bénéfice du SDEG (afin de bénéficier des participations de ce syndicat lors de travaux neufs).

Aucune décision de mutualisation du SDEG pour le gaz n'a été prise jusqu'à présent.

Concernant les communes urbaines comme FLEAC, c'est GDF qui effectue à ses frais les travaux d'extension ou de changement des conduites de gaz.

Aussi pour 2008, la redevance peut s'élever à 845,53 € pour 20 811 mètres de conduites sous voiries communales, et par application de la formule réglementaire.

Il est proposé de retenir la délibération fixant le taux de la redevance à 100 %.

### ■ **Acquisition d'une parcelle située en Emplacement Réservé au POS et décision modificative budgétaire :**

Le POS de Fléac en vigueur compte un Emplacement Réservé n°5 au bénéfice de la Commune pour «l'aménagement d'un espace public».

Cette parcelle se situe à l'angle de la rue Bois Renaud et de la rue des Chaumes, appartient à M. Joncquet et comprend 7 985 m<sup>2</sup>.

Évaluée 120 000 € par le service des Domaines, le propriétaire demande à la Commune de l'acquérir en fin d'année 2008 pour 122 000 €, auxquels il faudra ajouter les frais de notaire (environ 3 000 €) au prix d'acquisition.

Actuellement, cet achat n'a pas été inscrit au Budget 2008. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'acquisition de cette parcelle au prix de 122 000 €.

Pour financer cette opération, il convient d'affecter les 40 069 € de crédits restant disponibles en investissement ; 86 000 € pour couvrir les besoins de cette opération seront complétés par un emprunt.

### ■ **Urbanisme : Réalisation d'un auvent entre le bâtiment de l'école maternelle et le bungalow : autorisation du Maire à déposer la déclaration préalable et à signer le dossier :**

La Commune a le projet de réaliser un auvent entre le bâtiment de l'école maternelle et le préfabriqué abritant la 5<sup>ème</sup> classe, d'une superficie de 19,87 m<sup>2</sup>.

Ce projet nécessite des formalités d'urba-

nisme et notamment de déposer un dossier de demande «déclaration préalable» avant travaux.

Ce dossier est effectué en plusieurs exemplaires et doit obtenir les avis préalables des services suivants :

- de l'Architecte des Bâtiments de France (dans le périmètre de l'église)
- du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- de la Direction de l'Équipement
- de l'Éducation Nationale

Le conseil municipal accepte donc d'autoriser M. le Maire à déposer la demande de déclaration préalable et à signer les pièces afférentes à ce dossier.

### ■ **Urbanisme/Aménagement : échange de parcelles en vue de réaliser un chemin piétonnier :**

La Commune est propriétaire d'un espace vert issu de la rétrocession des espaces communs du lotissement du «Bois de la Vergne». Afin de réaliser un chemin piétonnier allant de l'impasse du Bois de la Vergne jusqu'à la rue des Vergers, il est proposé d'effectuer un échange de deux parcelles de 45 m<sup>2</sup> environ avec M. et Mme Rios, riverain.

Ce chemin longe en partie le bas du lotissement de la Cerisaie ; il fait partie au P.O.S. de la Commune de l'emplacement réservé n° V1.

Le conseil accepte l'échange proposé en prenant compte du rétablissement de l'écoulement pluvial.

### ■ **Urbanisme/Aménagement – Rue des Marronniers : acquisition à titre gratuit de parcelles pour l'aménagement de trottoirs :**

Trois propriétaires de parcelles formant une partie de l'assiette de la voie des Marronniers souhaitent que la situation foncière de leurs parcelles soit régularisée ; ils acceptent de les céder gratuitement à la Commune pour qu'un aménagement de la voie soit effectué ultérieurement.

Ce sont les parcelles de M. et Mme Viroulaud pour 121 m<sup>2</sup>, de Mme Laluque pour 64 m<sup>2</sup> et de M. Lafond pour 34 m<sup>2</sup>.

La commune accepte ces acquisitions à titre gratuit et prend en charge les frais d'acte, d'enregistrement et de géomètre.

### ■ **Convention d'entretien et d'exploitation des ouvrages d'art (PS 23 et PS 24) et avis sur le déclassement et classement des rétablissements des rues du Tridou et rue de Bellejoie (déviation de la RN 141) :**

## AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL - SUITE -

La déviation de la RN 141 rendait nécessaire le rétablissement de certaines voies, telles que la rue de Bellejoie et la rue du Tridou, et pour chacune de ces voies, la construction par l'Etat d'un ouvrage d'art (pont). Pour ces voies communales passant sur ces ouvrages d'art, selon la jurisprudence en vigueur, le propriétaire de la voie est aussi celui des ouvrages du dessous.

Lors de l'enquête publique pour la déviation de la RN 141, le Conseil Municipal avait attiré l'attention des pouvoirs publics sur le transfert de charge d'entretien induits et l'incapacité technique d'une Commune telle que Fléac à se charger de l'entretien de ces ouvrages.

L'Etat propose aux Communes aujourd'hui par convention de prendre en charge l'entretien de ces ouvrages d'art.

Les obligations de la Commune, quant à l'entretien qui lui incombe, ne concernent principalement que les voies de rétablissements (sur les ponts).

Le Conseil accepte, dans les termes, cette nouvelle convention qui induira le classement de ces deux voies dans le domaine public communal.

## NOUVEAUX HABITANTS

**La nouvelle municipalité est heureuse d'accueillir ses nouveaux habitants.**

Nous vous invitons à venir nous rejoindre

**le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2008  
à 18 heures  
au Château de Fléac**

Nous vous présenterons les différents services, activités, associations qui font de Fléac, une commune dynamique et conviviale.

L'équipe municipale se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions.

A cette occasion, nous vous remettons un dossier d'accueil autour du verre de bienvenue.

## DÉCHÈTERIES

**Horaires d'Hiver :**

**15 octobre - 14 mars**

Du lundi au samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

**Fermé le dimanche et jours fériés**

Rappel des **Horaires d'Été :**

**15 mars - 14 octobre**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Le samedi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

**Fermé le dimanche et jours fériés**

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême distribue aux habitants de l'agglomération des **sacs noirs pour les ordures ménagères** et des **sacs jaunes pour les emballages recyclables**. Il est fortement recommandé de n'utiliser que ces sacs pour vos déchets.

La distribution sur Fléac ayant lieu au mois de septembre si vous n'avez pas eu votre dotation annuelle, vous pouvez contacter la Comaga au N° Vert : **0 800 77 99 20** (appel gratuit).

De plus, pour éviter toute nuisance, veuillez **déposer vos sacs noirs** devant votre domicile **entre 19h et 4h** et **les sacs jaunes**, en soirée, **avant 20h**.

Pour Fléac le ramassage des sacs jaunes se fait uniquement le mercredi, les sacs noirs sont ramassés deux fois par semaine le lundi et jeudi matin.

- Les **sacs JAUNES** doivent être sortis le **mercredi avant 20 heures**.
- Les **sacs NOIRS** doivent être sortis le **dimanche** ou le **mercredi** soir.

## CHAUFFAGE FIOUL : PRIME À LA CUVE DE 200 EUROS

Le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi confirme dans un communiqué de presse du lundi 8 septembre 2008 le versement d'une prime à la cuve d'un montant de 200 euros pour l'hiver 2008-2009.

Cette **aide exceptionnelle** est réservée aux **ménages non imposables** à l'impôt sur le revenu 2007 ayant reçu une **facture de fioul** entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 31 mars 2009 (une seule aide par ménage sera accordée sur cette période). Pour en bénéficier, les ménages devront envoyer avant le 30 avril 2009 aux trésoreries :

- le formulaire de demande de l'aide à la cuve ;
- l'avis de non imposition délivré par l'administration fiscale ;
- pour les logements individuels, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 200 euros, établie au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 31 mars 2009 ;
- pour les logements collectifs, un certificat du bailleur ou du gestionnaire de l'immeuble attestant du mode de chauffage au fioul.

Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## NOUVEAU SERVICE

**QUALIT'HOME SERVICES** est un établissement de service agréé et vous offre une multitude de services à domicile :

Travaux ménagers de la maison, Garde ou accompagnement d'enfants, Assistance ou Transport des personnes âgées ou handicapées, Petits travaux de jardinage, Assistance informatique ou administrative, etc...

Pour vous faciliter le quotidien, un simple appel téléphonique... et Qualit'Home Services prend tout en charge.

**Contact :**

**05 16 90 20 95** ou **06 33 64 34 00**  
(Horaires bureaux : du lundi au vendredi :  
8h30 -12h et 13h30 - 17h30)  
37 rue du Pible, 16730 Fléac  
Email : [qualithome.services@aliceadsl.fr](mailto:qualithome.services@aliceadsl.fr)

## MAISONS ILLUMINÉES

Après différentes concertations avec nos communes avoisinantes, nous avons observé un certain nombre de réactions en faveur d'une continuité de ce challenge proposé avant tout pour remercier symboliquement les participants lors d'une soirée.

Depuis plusieurs années ce sont plus de mille maisons, sur nos communes participantes, qui sont décorées. Ceux qui participent le font souvent pour leur propre plaisir; ils le font aussi pour leurs enfants ou petits enfants ou encore pour ceux de leur quartier. C'est un moment très privilégié, en ces périodes de fêtes de fin d'année, au cours duquel, on rencontre dans les rues des gens

qui parlent ou échangent leurs expériences, bref un moment fort de lien social

Mais dans le cadre de la maîtrise de nos dépenses d'énergie, nous ne pouvons que vous recommander d'utiliser des décorations à basse consommation et de prévoir des extinctions durant la nuit.

Pour la 6ème année, nous renouvelons notre challenge communal et, en concertation avec les autres communes, notre challenge intercommunal.

Les communes participantes sont Angoulême (quartier Grande Garenne), La Couronne, Puymoyen, Ruelle, St Yrieix, St Michel et Fléac.

Nous vous préconisons de faire fonctionner vos illuminations sur une période maximum de trois semaines (du 15 décembre au 4 janvier) allant de la tombée de la nuit jusqu'à environ de minuit. Pour aider le passage de notre jury nous vous conseillons de vous faire connaître auprès du secrétariat de la commune.

Le jury communal passera le **lundi 22 décembre**. Il sélectionnera 2 participants au concours intercommunal qui statuera le **mardi 30 décembre**.

La remise des prix aura lieu dans la deuxième quinzaine de janvier.

Bonne illumination modérée à tous et merci pour votre participation.

## ASSISTANTES MATERNELLES : «LES PETITES MARMOTTES»



Les Assistantes Maternelles Agréées indépendantes de Fléac informent les parents à la recherche d'une Assistante Maternelle qu'il y a encore quelques places disponibles :

- Mme Lefèvre Laure - Tél. : 06 03 91 59 32
- Mme Mazeaud Christelle - Tél. : 09 61 51 47 88
- Mme Mercier Virginie - Tél. : 05 45 91 79 96
- Mme Romain Jacqueline - Tél. : 05 45 91 21 03
- Mme Farin Eléna - Tél. : 05 45 61 69 71

## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



A l'école primaire : résultats des élections

### Elections

Cette année le conseil municipal d'enfants s'est élargi aux représentants des jeunes de 6ème et 5ème du collège de St Michel. Le mercredi 22 octobre, au collège, les élèves de Fléac ont désigné 4 représentants qui sont :

Représentants du Collège de Puygrelier: Anaïs MORIN (6ème), Thibaut CHEVALIER (6ème), Adrien BOISSIERE (6ème), Mégane DUCONGE (5ème).

Le mardi 21 octobre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 avaient élu, leurs représentants au conseil municipal d'enfants pour l'année scolaire 2008/2009. Encadrés par le personnel municipal et les élus, ils ont procédé au vote, tels que le feraient les adultes, dans la salle des mariages de la mairie. L'après midi, la proclamation des résultats, à l'école, a donné les résultats suivants :

Représentants des CM1: Anthony JUBEAU, Lucie GINGAST, Tommy CHAUMET, Estelle CHEVALIER.

Représentants des CM2: Léa AMRAOUI, Savannah LAFRAIS, Marine RICHIER, Valentin VARNIER, Daniel CARVALHO, Sylvain LAFRAIS.

*Félicitations aux nouveaux élus.*

### Premier Conseil

La première réunion pour l'installation du nouveau conseil municipal d'enfants s'est déroulée le samedi 8 novembre, salle du conseil, à la mairie.

Monsieur le Maire commence par féliciter tous les enfants de leur présence. Il leur souligne l'importance de leur rôle qui est déterminant car ils sont les porte-paroles de leurs électeurs. Il énumère les différentes missions des mairies, élus et personnel : Amélioration de la vie quotidienne, Intermédiaire entre l'état et le citoyen (actes de la vie civile, naissance, mariage, décès, élections...), Organisation du territoire, Logements sociaux, Entretien des espaces verts, Soutien aux associations, Vie scolaire, Activités sportives, Vie culturelle...

Ce fut l'occasion de leur présenter le conseil municipal d'adultes et son fonctionnement. Les adjoints et les conseillers se sont présentés et ont détaillé leurs activités au sein du Conseil Municipal.

Un premier tour de table a permis aux jeunes de s'exprimer sur les points qui leur tiennent à cœur et sur les motivations de leur candidature.

Après, les différentes activités du mois à venir ont été exposées :

- La participation à la Cérémonie du 11 novembre, 90ème anniversaire de l'armistice.

- Le 20 novembre, journée nationale des droits de l'enfant, de l'UNICEF. Marlène Blanchier, présidente départementale, leur expose la semaine d'action en collaboration avec les écoles. Le thème, cette fois, est la lutte contre la malnutrition. Ils vont être sensibilisés pour l'achat de barres surprotéinées, qui vont sauver des enfants de la famine.

- Le téléthon avec son action à l'école maternelle ; vente de plantes pour massifs et vente de gâteaux. Le club de vélo de Fléac organise 9 heures de vélo avec un circuit sur les deux communes Linars et Fléac. Le club de foot a prévu 10 heures de jeu non-stop dans la salle des sports de Fléac.

La séance s'est terminée par le verre de l'amitié autour de jus de fruits et cakes, la prochaine réunion est fixée au samedi 13 décembre.



Premier conseil au complet

## ANCIENS COMBATTANTS

### Assemblée Générale

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le mardi 21 novembre 2008, en présence de M. Besse, Président Départemental.

Après approbation du rapport d'activités de la section et du rapport financier, il fut procédé à l'élection du **nouveau bureau** :

Président : Jacques Paulhiac

Présidents d'honneur : Marguerite Hardy, Jean Dumergue, Robert Chabernaud

Vices Présidents : Roland Agard

et Joseph Giraudeau

Trésorier : Michel Galmier

Trésorier Adjoint : Roger Sucquet

Secrétaire : Pierre Parlant

Secrétaire Adjoint : Jean Brun

Vérificateur aux Comptes : Henri Sabouraud

Les porte-drapeaux sont : Michel Galmier,

Pierre Parlant, Raymond Bois, Michel Caute

et Michel Boutinon.

### Cérémonie du 11 novembre

La commémoration de ce 90<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918 a été marquée par la présence d'une assistance très nombreuse ; élus, militaires, anciens combattants, enseignants, élèves des écoles et conseil municipal des enfants.

Les responsables des deux sections d'anciens combattants ont, tout particulièrement, remercié les enfants pour leur participation active, avec notamment la lecture de textes de Chateaubriand et Boris Vian.



Participation des enfants



Nombreuse assistance



Félicitations aux récipiendaires

A l'issue de cette cérémonie la médaille commémorative d'Algérie a été remise à MM. Raymond Bois et Jean-Michel Brouillet.

## MJC FLÉAC

### L'École de Découverte Multisports

Après quelques semaines d'existence et trois cycles de découvertes (Badminton, Athlétisme et Kin Ball) l'École trouve sa vitesse de croisière. En effet, les **mardi** et **vendredi** soirs, ce sont régulièrement plus de 20 enfants de 6 à 10 ans qui rejoignent Thomas sur les différents sites et découvrent de façon ludique ces disciplines variées. Quant aux 11-14 ans le petit groupe de 5 jeunes se délectent les **mercredi** et **samedi** autour d'une pratique-essai qui leur convient en tout point. «*Les 3 semaines proposées sont suffisantes pour se faire une véritable idée*» annonce Xavier et «*ce qui est sympa c'est que ça change de la routine ; moi le Kin Ball, je ne connaissais pas et c'est plutôt cool comme sport ! Ça vient d'Australie...*» rajoutent Guillaume et Félix.

Les prochains cycles (Tennis et Vovinam Viet Vo Dao) en appui sur les clubs sportifs existant sur le territoire attirent déjà un plus grand nombre d'adeptes. Ce qui est sûr, c'est que le concept fait son chemin et attire toutes les semaines de nouveaux enfants qui rejoignent l'École selon leurs envies, une à deux fois par semaine.

Le relais annoncé des pratiques de découvertes sportives pendant les vacances au sein de l'Accueil de Loisirs devrait prendre toute sa valeur aux vacances de Février.



Halte Garderie

### L'Accueil Collectif Occasionnel, entendez par cette appellation la Halte Garderie.

Après quelques jours de fermeture «administrative», la structure, déléguée par la Commune de Fléac à la MJC, a réouvert ses portes avec une nouvelle équipe et quelques bonnes nouvelles : Carole, la nouvelle Responsable du service, Nathalie (en maladie, qui pour l'instant est remplacée par Mélissa) et Patricia (aide pour les repas) vous proposent depuis le 6 novembre dernier d'accueillir les enfants **jusqu'à 20h par semaine**.

Un petit rafraîchissement de la cour devant la halte a ouvert de nombreuses possibilités de découvertes pour les enfants. «*Il est évident que dès que nous en aurons l'occasion, nous profiterons des extérieurs ici à la MJC mais aussi lors de nombreuses sorties avec l'aide des familles que nous ne manquerons pas de solliciter*» déclarait Carole lors de sa prise de possession des locaux. De plus, le temps plein que la MJC a souhaité lui proposer formalise encore plus ce lien nécessaire entre la Halte et l'Accueil de Loisirs Maternel. En effet, Carole intervient également auprès des enfants de 3 ans inscrits sur le Centre Maternel les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ainsi ce pont

entre structures assure également la continuité éducative dans le temps des enfants qui commencent leur socialisation par la Halte et qui retrouvent des têtes connues tout au long de leur temps libre scolaire et même après !

### L'Accueil de Loisirs sans hébergement

aussi appelé Centre de loisirs. Pour les prochaines vacances, le centre sera ouvert uniquement les lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 décembre 2008. Le programme est consultable sur le site de la MJC ([www.mjcgainsbourg.com](http://www.mjcgainsbourg.com))

**Pour les vacances d'été 2009**, les projets seront disponibles également sur le site dès le 20 février 2009. Les grands axes de ces propositions tourneront autour de l'environnement, du bien être et de l'expression artistique sous forme d'ateliers à la semaine, mais aussi de séjours courts (3 nuits maximum) et de centre de vacances (1 semaine voire plus). Que ce soit à partir de l'Accueil de loisirs, de séjours ou des centres de vacances, la MJC proposera aux enfants et aux jeunes de relever des défis durables liés à la santé, à l'environnement, à la culture et à la pratique sportive pour la jeunesse de notre territoire.

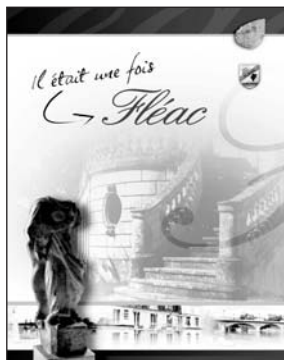
### Dernière minute

- Les rencontres prévues initialement fin novembre sur **l'énergie et l'éco construction** seront reportées au mois de février 2009.
- Cette année le marché de Noël prendra la forme d'un spectacle à destination de tous les enfants des accueils périscolaires de Fléac le **jeudi 18 décembre 2008** à la salle des fêtes.



Ecole multisports

## MJC HISTOIRE LOCALE : IDÉE CADEAU !



La section Histoire Locale de la MJC a publié en début d'année 2008 un livre de 140 pages :

### « Il était une fois Fléac »

Ce livre illustré d'environ 150 photos raconte le passé de Fléac, de la préhistoire aux années 1950. Il est composé de textes mêlant photos, anecdotes et documents d'époque.

La MJC dispose encore de quelques exemplaires de ce livre qui, pour les fêtes de fin d'année, peut faire une excellente idée de cadeau.

Il est disponible au secrétariat de la MJC pour la somme de 25 €.

## TÉLÉTHON 2008



**P**our cette édition 2008, nos 2 communes Linars et Fléac continuent de faire cause commune.

Vous trouverez ci-après, le programme de cette opération.

### Animations du vendredi 5 décembre :

- **A la Salle Polyvalente de Linars :**
  - de 16h00 à 17h00 : Animations encadrées par l'AIPEL (Parents d'Elèves de Linars)
  - de 17h00 à 18h00 : Intervention du Conseil Municipal des Enfants de Linars
  - de 18h00 à 18h45 : Démonstration de Vovinam Viet Vo Dao
  - de 19h00 à 19h30 : Prestation du groupe musical de Linars
  - 20h00 : Clôture de la soirée par un apéritif offert par la Municipalité de Linars.

- **A l'École Maternelle M. Aymé de Fléac :**

- de 16h00 à 17h30 : Le challenge de la soirée est de confectionner un énorme massif de pensées. Pour cela quelques 200 pieds de pensées seront à la disposition de votre générosité. Des stands avec gâteaux, rafraîchissement compléteront cette manifestation.

### Animations du samedi 6 décembre :

- **A la salle Polyvalente de Linars :**
  - Randonnée pédestre de 9h30 à 12h00.
  - Exposition de vieilles voitures et motos de 14h30 à 17h00 : Baptêmes
  - En après-midi, le club du 3<sup>ème</sup> âge vous propose un concours de belote.
  - Circuit cycliste commun avec Fléac de 08h30 à 17h00.

- **A la Salle des Sports de Fléac :**

- **FOOT :**
  - 10 heures non-stop de 8h00 à 18h00 : Pour participer aux 10 heures de foot, il suffit de composer une équipe de 5 à 6 joueurs ; (les rencontres étant d'environ 15 minutes avec 5 joueurs).
  - Voir article ci-contre -

- **RONDE CYCLISTE** de 8h30 à 17h00 : Boucle de 6 km, départ devant le podium de la salle des sports (voir article page suivante, cyclo-club).
- **RANDONNÉE PEDESTRE** de 14h00 à 17h00 : départ salle des sports.

**Des urnes «Point Don Téléthon»** seront à votre disposition sur les deux lieux Linars et Fléac.

La municipalité de Fléac clôturera cette manifestation à la salle des sports de Fléac à 18h30, autour d'un verre de l'amitié pour remercier tous les bénévoles, participants et généreux donateurs.

Cette journée n'est pas terminée puisqu'elle se prolongera à Linars par un repas dont les bénéfices sont reversés intégralement à l'A.F.M.

### Repas de clôture à Linars :

- 18h00 : Karaoke animé par Maurice
- 19h00 : Chants interprétés par «Les Cigales»
- 20h00 : Repas animé par Maurice

Tarif : 8 € (vin non compris).

Réservations avant le mercredi 3 décembre :

Muriel DELAITRE - 9, rue de Chevanon - Cidex 613 - 16730 Linars

Tél. : 05 45 91 20 47.

Chèque à l'ordre de A.D.E.L.

### Foot Téléthon 2008

Dans le cadre du Téléthon, l'Étoile Sportive de Fléac organise les 10 heures de foot non-stop de 8h00 à 18h00, le 6 décembre 2008.

Que vous soyez sportifs ou non, amis, collègues ou autres, et qu'un ou plusieurs matchs de foot en salle, d'une durée de 15 minutes, vous intéressent, venez nous rejoindre.

Buvette, Barbecue, café sur place.

Tous les bénéfices de ces 10 heures iront à l'association AFM Téléthon.

**Pour inscription et renseignements :**

M<sup>me</sup> JADEAU Patricia, 1 rue Haute de l'Ecluse : 05 45 91 73 83 ou 06 68 40 83 65  
M. TOUTAUD Xavier 5bis, rue de la Combe Jaillou : 05 45 25 13 05 ou 06 61 54 87 71.

**S'inscrire avant le 1<sup>er</sup> décembre 2008**

en précisant :

Nom, Prénom, Adresse, N° de téléphone et le Nom de l'Équipe choisie (5 à 6 personnes).

**Merci à tous pour votre participation au Téléthon 2008.**

## CYCLO CLUB : TÉLÉTHON 2008

**Avec FLEAC AMICALE CYCLO  
pédalons pour le TELETHON  
Samedi 6 décembre  
du lever au coucher du soleil!**

**D**e 8 heures 30 à 16 heures 52, sillonnant Fléac et Linars, un circuit permanent fléché de 6 km vous accueillera.

Si vous possédez un vélo et l'utilisez de temps à autre pour aller chercher votre pain ou pour une balade en famille avec vos enfants, si vous êtes cyclotouriste, vététiste ou si vous pratiquez habituellement un autre sport... jeune ou moins jeune... vous serez toutes et tous les bienvenus!

Il y en aura en effet pour tous les goûts et tous les mollets puisque certains pourront se contenter d'un seul tour à petite vitesse et d'autres pouvant essayer de relever le défi d'un maximum de tours en roulant en continu. Toutes les possibilités intermédiaires de durée, de distance et de vitesse existeront bien sûr!

Quelques cyclos du «FAC» rouleront donc du matin au soir et d'autres seront disponibles pour accompagner les familles et les enfants à la vitesse de leur choix.

D'autres enfin distribueront les dossards, comptabiliseront les tours et sécuriseront les carrefours les plus dangereux.

L'important est de rassembler le plus grand nombre possible d'habitants de Fléac et de Linars en associant également la population des communes environnantes pour comptabiliser le maximum de kilomètres.

Chacun pourra donc, à l'heure où il le souhaite, pour **un tour de circuit ou plusieurs**, à la vitesse qu'il désire, seul ou en petit groupe, contribuer à la réussite de cette manifestation conviviale et caritative au service du Téléthon et de la recherche sur les maladies génétiques.

La participation financière sera libre, chacun donnant en fonction de ses possibilités. Le Fléac Amicale Cyclo s'engage quant à lui à verser un don en fonction du total des kilomètres parcourus!

Une voiture avec haut-parleur animera le circuit mais celui-ci ne sera pas fermé à la circulation routière : chacun roulera sous sa propre responsabilité en respectant les règles du code de la route. La participation des mineurs se fera sous la responsabilité des parents, un accord écrit sera demandé pour ceux qui ne seront pas accompagnés. Le port du casque est très vivement recommandé et le gilet jaune peut être indispensable en cas de mauvaise visibilité. Quelques home-trainer seront installés à côté du podium pour celles et ceux qui souhaiteraient découvrir cette autre façon de pratiquer le vélo.

**Rendez-vous donc devant la salle des sports de Fléac à l'heure de votre choix le samedi 6 décembre!**

Pour tous renseignements :  
Manuel LUQUE au 05 45 91 07 44,  
Christian LISOIE au 05 45 96 96 01  
ou Michel BAREAU au 05 45 91 00 20.

## JUMELAGE : VOYAGE À MARKTBREIT

**Mai 2009**

**A** l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, nous sommes invités par nos amis de Marktbreit. **Le voyage est prévu du 28 avril au 3 mai 2009** avec une étape en Alsace à l'aller. L'hébergement se fera en famille

et nous assisterons le vendredi à la cérémonie de l'arbre de mai.

Le coût devrait s'élever aux alentours de 200€, une réduction sera faite pour les enfants de moins 12 ans. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement du projet dans le prochain **Fléac Contact**.



Regardez vos calendriers et soyez prêts à vous inscrire!

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

### SUPER LOTO Spécial Noël

**Vendredi 12 décembre 2008**

Salle des fêtes - A 20h30

**LOTS A GOGO!!! A GAGNER:**

Téléviseur 55 cm écran plat - Home Cinéma  
2 places Hélène Ségara (Espace Carat, le 18/12/2008)  
Meuble TV Hifi avec rangement 80 CD - 24 DVD  
Centrale Vapeur - Lecteur DVD Portable  
Micro Chaîne - Imprimante Multifonction  
Canard Gras avec foie - Plateau de Fruits de Mer  
Lecteur DVD DivX - Raclette - Crêpière - Service Fondue

**2 1/2 Sangliers - 1 Chevreuil • 10 Jambons**

Huîtres Spéciales, Service vaisselle, Radio MP3, Champagne, Pineau, Cognac, Huîtres - Nombreux autres lots etc...

1,50 € le carton - 15 € les 12 cartons + 3 Gratuits

**Grande partie surprise Spéciale Noël:  
Partie Femmes + Enfants  
2 € les 2 cartons**

**BUFFET - SANDWICHES - PÂTISSERIE**

## CONFÉRENCE COGNAC

La municipalité vous invite à une  
**conférence sur le Cognac**

**le vendredi 12 décembre 2008, à 18h00  
à la salle voûtée du Doyenné**

présentée par Gilles BERNARD,  
Docteur ès-Lettres-Géographie et président du GREH.  
(Groupe de Recherche et d'Etudes Historiques  
de la Charente Saintongeaise)

Le thème de cette soirée est :  
**«Le premier âge d'or du Cognac de 1780 à 1880».**

*Entrée Gratuite*





## ■ SALLE DES SPORTS (Tennis de Table)

• **Vendredi 05 décembre**  
Fléac B – St Genis-Rouillac  
Fléac D – T.T.G.F.

## ■ SALLE DES SPORTS (Téléthon)

• **Samedi 06 décembre**  
- 10h de Foot  
- 9h de Vélo  
- Randonnée

## ■ TERRAIN DE FOOTBALL

• **Dimanche 7 décembre**  
Fléac A – Puymoyen  
• **Dimanche 14 décembre**  
Fléac B – Balzac

## ■ DOYENNÉ

• **Vendredi 12 décembre**  
Conférence sur le Cognac

## ■ SALLE DES FÊTES

• **Vend./Sam. 29 novembre**  
F.C.P.E. : Bourse aux livres et aux jouets  
• **Vendredi 12 décembre**  
Chasse : Loto  
• **Dimanche 18 janvier**  
Repas des Anciens

## ■ CHATEAU

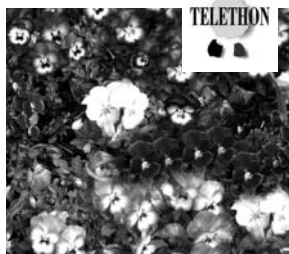
• **Lundi 1<sup>er</sup> décembre**  
Accueil Nouveaux Habitants

## ■ MAIRIE

• **Mercredi 17 décembre**  
Conseil Municipal

## ■ ECOLE MATERNELLE

• **Vendredi 05 décembre**  
Téléthon



## PROBLÈME N° 177

# L'environnement

Solution dans le prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORIZONTALEMENT :

- I- Mû par le vent ;  
Aliments transgéniques.
- II- Elles servent à Suzanne ;  
Brochure à des fins de propagande.
- III- Dégradation d'un milieu naturel.
- IV- Préposition ;  
Insensible aux arguments.
- V- Court principal ;  
A l'endroit, il est placé devant après.
- VI- Affaires sociales ;  
Cela nous est égal.
- VII- Défense passive ;  
Une mer qui disparaît.
- VIII- Son étendue progresse  
chaque année ; Nord-Ouest.
- IX- Sable calcaire des rivages ;  
Jetons sur scène.
- X- Bonnes utilisations des déchets.

### VERTICALEMENT :

- 1- Certaines sont menacées ;  
Issues de la mer.
- 2- Sa couche est trouée ;  
Manière de voir.
- 3- Serait-il plus intelligent  
à l'endroit ?
- 4- Refait, il est partagé par  
la moitié ;  
Victoire de Bugeaud en 1844.
- 5- Ascendant Taureau ;  
Caractère ancien.
- 6- Fis la queue ;  
Radio périphérique.
- 7- Nue chez le poète ;  
Avec bilaire, il est coléreux.
- 8- Marche sur la tête de bas en haut ;  
Fin d'infinifit ;  
Symbole de la parole.
- 9- Le bruit ou la pollution.
- 10- Devant l'avocat ; Vert.

## Solution du numéro 176

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	B	L	O	C	H	O	N	
II	O		R	A		A	I		E	G
III	Q	U	I	D	A	M		C	A	R
IV	U	N	E		B	E		H	C	U
V	E	T		C	O	M	T	E		Y
VI	F	E	L	A		B	E	V	U	E
VII	O	L	E	N		E	R	R	E	R
VIII	R		E	T	I	R		E	S	E
IX	T	I	R	A	N	T	S		O	
X		O	S	L	O		S	O	F	A

# Etat Civil

## NAISSANCES

**Rectificatif** : Le 04/10/08 : Adonis Alain BLOYET

Le 14/10/08 : Noan Gérard Dominique MARTIN

Le 29/10/08 : Lenny M BONGUE NDINE

Le 02/11/08 : Antonin VIAUD

Le 02/11/08 : Camille Aïnoa LORCA

## MARIAGES

Le 18/10/2008 : Vincent Edouard Marcel LECOCC  
et Virginie ROCHETEAU

## DÉCÈS

Le 23/10/08 : Sylvette Odile Marie MARAIS née ROUSSELOT

# Publication

**Responsable de la publication** : Guy ETIENNE

**Responsable de la rédaction** : Sylvie CARRERA

**Rédacteurs** : Agnès BEL, Christian CLEVELAND,  
Laurent DÉOUX, Bernard GOUGIS, Michèle ITANT,  
Jean-Michel NEAU, Jean Noël PAQUIER, Alain PIAUD,  
Bridgette SOULARD, Dominique VIROULAUD.



Carte postale ancienne de Fléac : Actuellement «La Canebière».

## Parution de Fléac Contact : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1<sup>er</sup> de chaque mois

Dépôt Légal : N° 540

IMPRESSION - COMPOSITION :  
COMPOSERVICES

ZE Ma Campagne - Angoulême  
05 45 65 27 27